

Satisfaction pour l'action de la police ou de la gendarmerie nationales en 2015 : hausse conjoncturelle et disparités structurelles

En 2015, la collecte de l'enquête annuelle de victimation « Cadre de vie et sécurité » Insee-ONDRP a eu lieu de février à mai. Elle a permis de mesurer à environ 59% la proportion des personnes de 14 ans et plus disant, « à propos de l'action en général de la police ou de la gendarmerie nationale dans la société française actuelle », qu'elle était « satisfaisante » ou « très satisfaisante ».

Cette part s'est élevée de plus de 10 points en un an. Elle s'était établie à 48,2% en 2014, affichant à l'époque une grande stabilité par rapport aux années 2012 et 2013 (48,1 %).

Cette hausse s'inscrit dans un contexte particulier faisant suite aux attentats commis à Paris en janvier 2015. On observera lors des enquêtes à venir si les effets de contexte sont plus ou moins durables, sachant qu'une nouvelle série d'attaques a eu lieu en novembre 2015.

La forte augmentation ayant concerné l'ensemble des personnes de 14 ans et plus, quels que soient leur profil, leur expérience de victimation ou leur ressenti, les différences d'opinion qu'on mesurait par le passé demeurent lors de l'enquête en 2015 : les 14 à 45 ans, les personnes se disant victimes ou encore celles se sentant en insécurité dans le quartier figurent parmi celles dont la satisfaction pour l'action de la police et de la gendarmerie nationales s'affiche à des niveaux relativement inférieurs.

Depuis 2010, l'enquête « Cadre de vie et sécurité » menée par l'Insee et l'ONDRP comprend une question d'opinion générale

sur la police et la gendarmerie. Il est demandé aux personnes de 14 ans et plus de dire « à propos de l'action en général de la police ou de la gendarmerie nationale dans la société française actuelle », si « personnellement » elles la trouvent satisfaisante ou non (voir encadré sources et définitions).

De 2012 à 2014, cette question avait fourni des réponses assez stables. On mesurait alors qu'un peu plus de 48% des personnes de 14 ans et plus considéraient l'action de la police comme « satisfaisante » ou « très satisfaisante » [1], environ 42% « peu satisfaisante » ou « pas du tout satisfaisante », sachant que plus ou moins 10% des enquêtés ne donnaient pas de réponse à la question (« pas d'opinion » ou « ne sait pas »).

Lors de l'enquête 2015 qui s'est déroulée de février à mai, 58,6% des personnes de 14 ans et plus, interrogées ont déclaré être « satisfaites » (54,5%) ou « très satisfaites » (4,1%) de l'action de la police et de la gendarmerie nationales.

Le niveau de satisfaction s'est donc accru de plus de 10 points en 2015 par rapport aux trois années précédentes.

La part des personnes disant que l'action de la police et de la gendarmerie est « très satisfaisante » est notamment passée de 2,1% en 2014 à 4,1% en 2015.

Inversement, alors que plus de 42% des personnes de 14 ans et plus considéraient l'action de la police et de la gendarmerie comme « peu satisfaisante » ou « pas du tout satisfaisante » en 2014, moins d'un tiers sont dans ce cas en 2015 (32,3%).

1

Opinion sur l'action de la police ou de la gendarmerie nationales en France (en %)

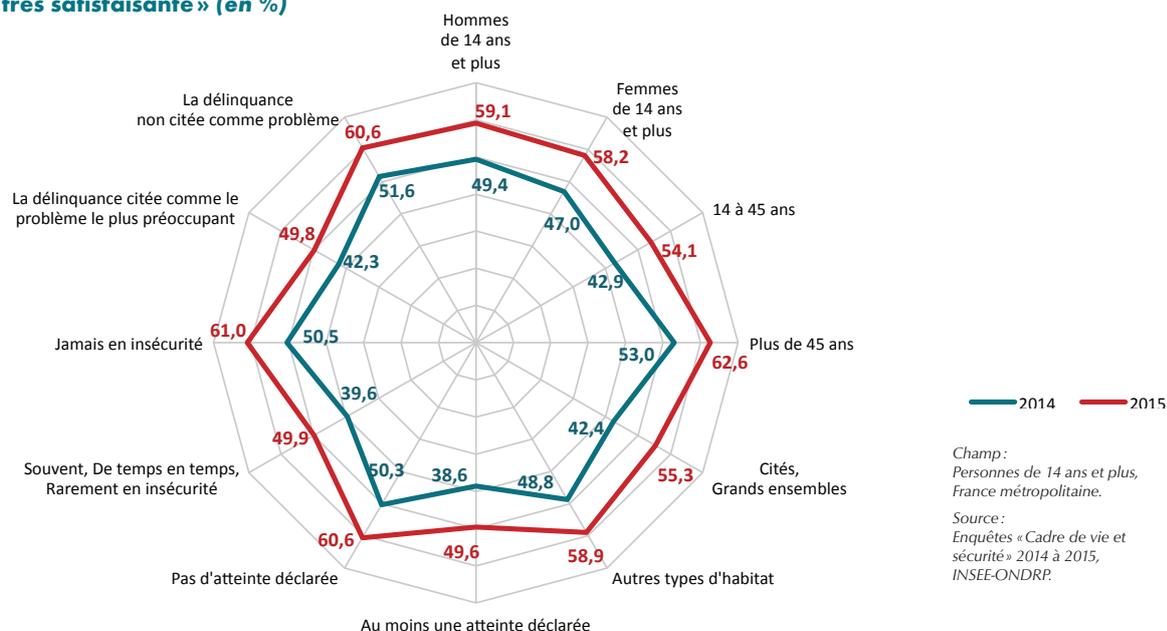
Année d'enquête	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Satisfaisante, Très satisfaisante	45,0	44,5	48,1	48,1	48,2	58,6
Très satisfaisante	2,2	2,1	2,6	2,3	2,1	4,1
Satisfaisante	42,8	42,4	45,5	45,9	46,0	54,5
Peu satisfaisante, Pas du tout satisfaisante	44,0	44,0	41,8	42,5	42,2	32,3
Peu satisfaisante	35,4	36,5	34,4	34,9	35,0	26,6
Pas du tout satisfaisante	8,5	7,6	7,4	7,7	7,2	5,7
Pas de réponse	11,0	11,4	10,1	9,4	9,6	9,1
Pas d'opinion	7,6	7,4	6,7	6,2	6,0	5,8
Ne sait pas	3,4	4,0	3,3	3,2	3,6	3,3

Champ :
Personnes de 14 ans et plus,
France métropolitaine.

Source :
Enquêtes « Cadre de vie et
sécurité » 2010 à 2015, INSEE-
ONDRP.

Note :
Voir l'encadré « Sources et
définitions » pour les détails sur
la question posée aux personnes
enquêtées.

Part des personnes déclarant que l'action de la police ou de la gendarmerie nationales est « satisfaisante » ou « très satisfaisante » (en %)



Une hausse généralisée

En 2015, 59,1 % des hommes et 58,2 % des femmes de 14 ans et plus se sont déclarés « satisfaits » ou « très satisfaits » de l'action de la police¹ (respectivement +9,6 points et +11,1 points par rapport à 2014). Cette variation a eu pour effet de rapprocher un peu plus des parts qui étaient déjà assez proches en 2014 (49,4 % et 47 %) [2].

Les écarts mesurés pour les personnes de plus de 45 ans et de moins de 45 ans sont plus marqués que ceux entre les hommes et les femmes. En 2014, près de 53 % de personnes de plus de 45 ans jugeaient favorablement l'action de la police alors que cette proportion ne dépassait pas 43 % chez les 14 à 45 ans. En 2015, les proportions pour les deux groupes connaissent une forte hausse, +11,2 points pour les 14 à 45 ans (54,1 %) et +9,7 points pour les plus de 45 ans (62,6 %).

Des disparités toujours présentes

Parmi les personnes habitant une cité ou un grand ensemble, 55,3 % trouvent l'action de la police « satisfaisante » ou « très satisfaisante » à comparer à 42,4 % en 2014 (soit +13 points). Pour les habitants des autres types de quartiers, cette part est passée de 48,8 % en 2014 à près de 59 % en 2015.

Dans le contexte de hausse du niveau de satisfaction de l'action de la police et de la gendarmerie, les disparités que l'on observait avant 2015, persistent. Les groupes, comme les « moins de 45 ans » ou les « habitants des cités », qui se déclaraient moins satisfaits en 2014, sont toujours dans ce cas après les fortes hausses de 2015.

De même, lorsque l'on considère les personnes de 14 ans et plus selon leur expérience de victimation ou leur perception en matière de sécurité, on observe de fortes différences d'opinions sur l'action de la police, avant comme après l'augmentation du niveau de satisfaction.

En 2015, environ la moitié des victimes d'atteintes personnelles sur deux ans (49,6 %), des personnes ressentant de l'insécurité dans leur quartier (49,9 %) ou des personnes citant la délinquance comme le problème principal dans la société française actuelle (49,8 %) disent de l'action de la police qu'elle est « satisfaisante » ou « très satisfaisante ».

Symétriquement, pour les non victimes, les personnes ne se sentant pas en insécurité ou celles ne citant pas la délinquance comme l'un des problèmes, les parts correspondantes sont supérieures à 60 %.

SOURCES et DÉFINITIONS

On appelle enquête « Cadre de vie et sécurité », le dispositif d'enquêtes annuelles de victimation que l'Insee et l'ONDRP ont lancé en 2007.

La dernière enquête annuelle dont les résultats sont disponibles est celle de 2015. Lors de sa collecte qui a eu lieu de février à mai 2015, elle a permis d'interroger 15 484 personnes de 14 ans et plus au sujet des atteintes les ayant visées personnellement au cours des deux années civiles précédentes (2013 et 2014) ainsi que sur leur ressenti et leurs opinions en matière de sécurité.

La question qui fait l'objet de cette étude est formulée de la manière suivante: « À propos de l'action en général de la police ou de la

gendarmerie nationale dans la société française actuelle, vous diriez personnellement qu'elle est... »: « Très satisfaisante », « Satisfaisante », « Peu satisfaisante », « Pas du tout satisfaisante », « Pas d'opinion » ou « Ne sait pas ».

Les autres questions exploitées dans les analyses proposées portent sur les atteintes personnelles (vols personnels, violences physiques, menaces ou injures hors vol et hors ménage), sur le sentiment d'insécurité dans le quartier et sur les problèmes les plus préoccupants dans la société française actuelle.

De premiers résultats concernant ces questions ont été publiés en novembre 2015 par l'ONDRP dans l'article de son rapport annuel intitulé « La victimation en 2014 et les perceptions en matière de sécurité ».

(1) Par commodité rédactionnelle, par « police » on désignera implicitement « police et gendarmerie nationales ».